

Des déchets bien triés pour un recyclage plus efficace et moins cher !

Couvercle jaune : pour les emballages recyclables



Bouteilles d'eau, d'huile, de lait, flacons, distributeurs...



Bidons et pulvérisateurs de produits d'entretien ...



Papier, journaux, magazines, prospectus ...



Briques alimentaires vides avec bouchons



Aérosols, barquettes alu, canettes, conserves ...

En vrac dans le bac, sans sac, bouteilles vidées avec ou sans bouchons.
Pas d'enveloppants (films) en plastique, ni polystyrène

**Un doute ?
Mettez dans le bac avec le couvercle marron**

Couvercle marron : ordures ménagères et déchets non recyclables

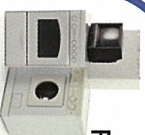


Poteries et vaisselle cassées



Pots de crème, yaourts, sacs poubelles, enveloppants (films) en plastique, polystyrène... ..

Encombrants



Déchets autorisés : Cuisinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, machine à laver, fourneau, poêle à mazout (réservoirs vides), TV et matériels Hi-Fi - Table, chaise, lit, sommier, matelas armoire démontée, canapé, fauteuil, bureau, chevet, commode, salon de jardin, parasol, radiateur, chaudière démontée, cumulus, chauffe-eau, ballon d'eau chaude, lavabo, baignoires, bac à douche, bidet (s'ils ne contiennent pas de céramique) - Vélo, poussette, jouet, landau, table à repasser.

Déchets interdits : déblais, gravats, décombre et débris provenant de travaux publics et particuliers - déchets d'origine artisanale, agricole, industrielle, commerciale, ou de réparateurs industriels - Ordures ménagères, pneus de tous véhicules, carcasses de tous véhicules même découpées, pièces détachées de véhicules, fûts, bidons, batteries revêtement de sols, déchets verts et tous autres déchets putrescibles - Déchets de professionnels et de sociétés de nettoyage - baignoires, lavabos et bidets en céramique.

Ramassage en porte à porte sur inscription au plus tard 48 heures avant:

05 81 28 50 02

VEOLIA
PROPRETÉ

Bouteilles et bocaux en verre, vides sans bouchon ni couvercle



Déchets verts



Ramassage en porte à porte sur inscription au plus tard 48 heures avant.

05 81 28 50 02

VEOLIA
PROPRETÉ

Sacs de 80 ou 100 litres ou contenants rigides présentés ouverts
Branchages n'excédant pas 10 cm de diamètre en fagots de 1 mètre

Déchets autorisés : Déchets provenant des toitures, élagages, tailles, arrachages de toutes espèces végétales y compris les feuilles mortes provenant des cours et jardins particuliers.

Déchets interdits : Terre, pierres, cailloux - Bois de construction, palettes - Fumier, souches d'arbres - Vases, pots de fleurs - Déchets de cuisine (épluchures, restes de repas...) - Déchets végétaux issus d'activités professionnelles.



Val'Aïgo
Communauté de communes

Plus d'infos ?
www.valaigo.fr

ECO
EMBALLAGES